



N°07
01/09/2017



Animateur filière
Séverine BOURDA
FREDON Aquitaine
s.bourda@fredon-aquitaine.org

Directeur de publication
Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Jardins, espaces végétalisés
et infrastructures - Edition
Littoral N°X du J/M/2017 »*



Edition Littoral Nouvelle-Aquitaine

Départements 17/33/40/64/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

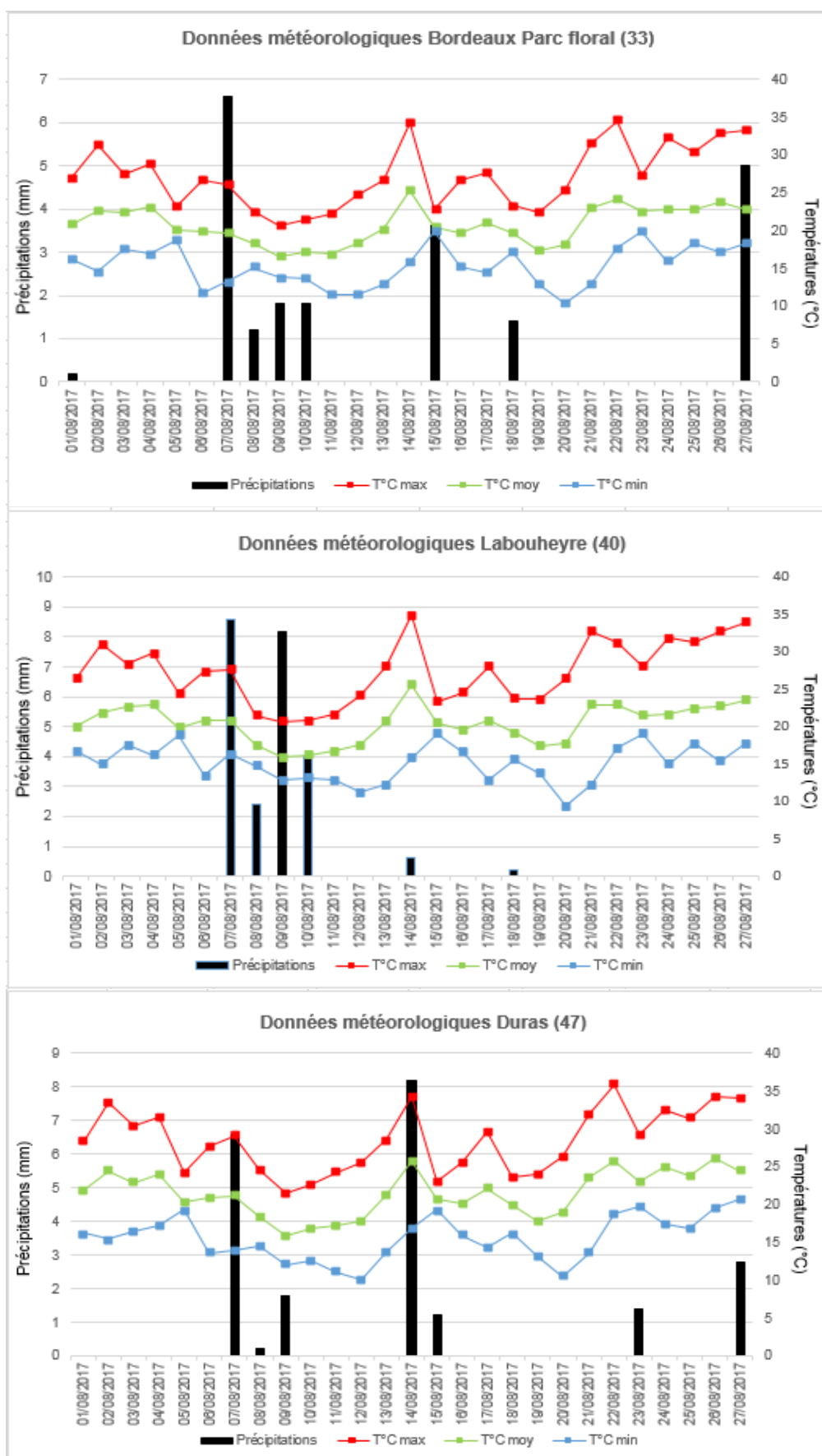
**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

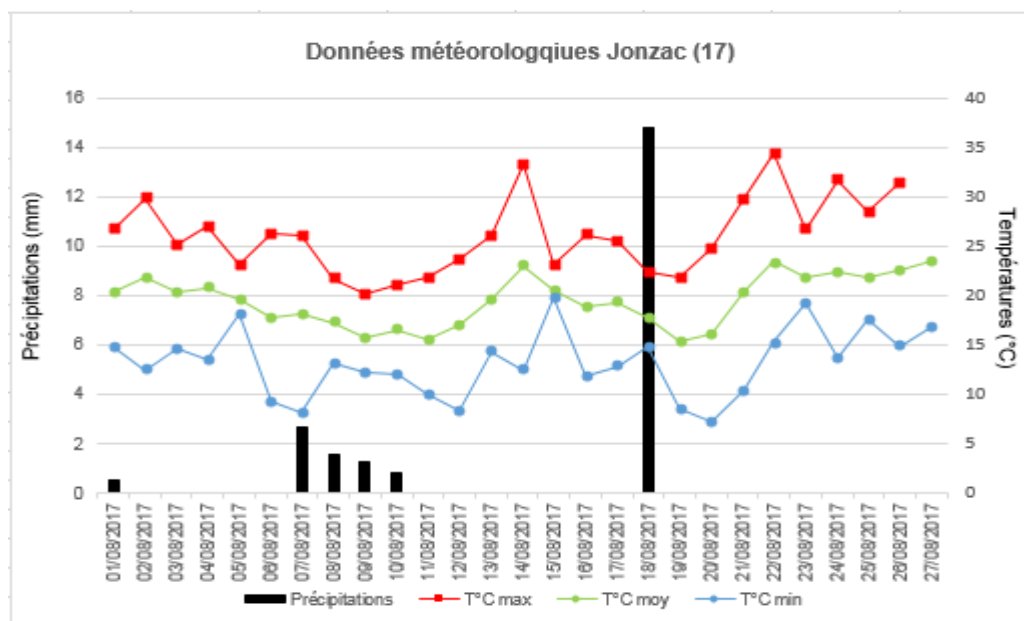
Ce qu'il faut retenir

Ravageurs

- **Pyrale du buis** : chenilles actives dans les buis.
- **Mineuse du marronnier** : adultes toujours en vol, en effectif moindre.
- **Tigre du platane** : adultes et larves sous les feuilles.
- **Papillon palmivore** : papillons toujours observés.
- **Processionnaire du pin** : le vol des adultes est achevé.

Conditions climatiques



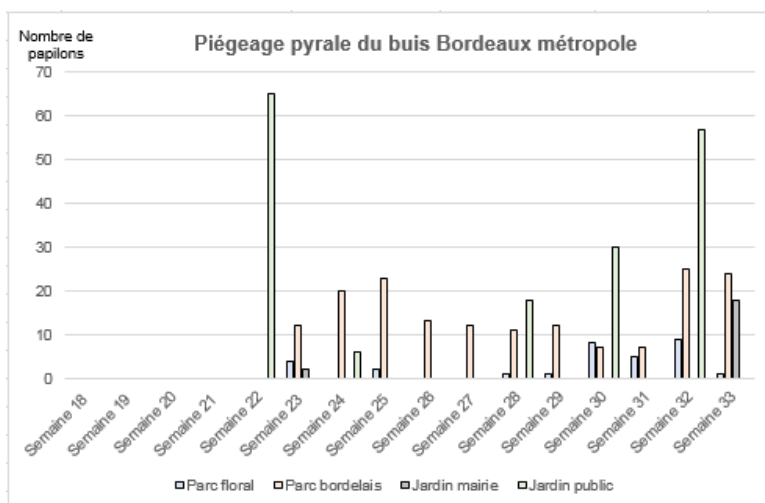
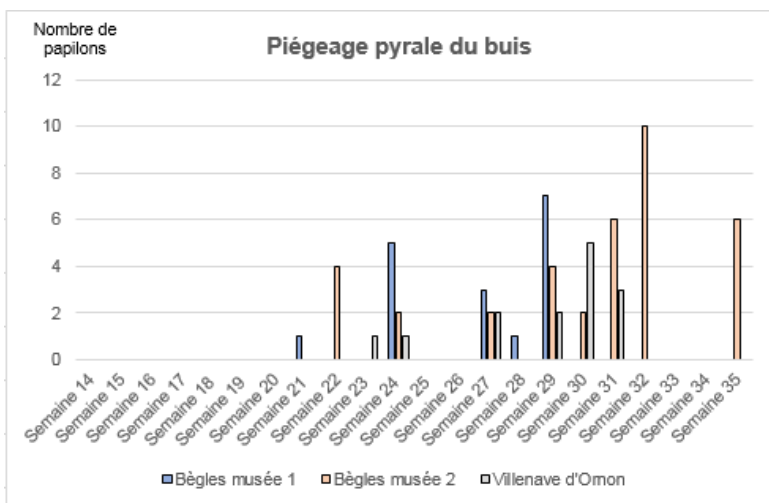


Les précipitations ont été faibles pendant le mois d'août. Cette absence d'humidité a ralenti fortement voire empêcher le développement des maladies. Les ravageurs comme la pyrale du buis ou la mineuse du marronnier ont eux été stimulés.

Ravageurs

- **Pyrale du buis** *Cydalima perspectalis*

Le vol des pyrales se poursuit. Le réseau de piégeage continue à enregistrer des captures.



Des chenilles de différents stades sont observées dans les buis. En présence d'une forte infestation, le feuillage est décapé jusqu'à parfois la disparition quasi-totale des feuilles.

Evaluation du risque : risque fort. Les chenilles les plus avancées vont rentrer en nymphose dans peu de temps. Un nouveau vol de papillons est à prévoir.

Mesures prophylactiques : lorsque l'infestation est repérée de manière précoce, les rameaux et les feuilles attaqués peuvent être coupés et broyés finement ou incinérés en conteneur fermé (le compostage tel quel est à proscrire). Dans le cas d'une forte infestation, l'arrachage des sujets en intégralité permet de limiter la propagation du ravageur.

Il existe également des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, se référer à la note de service DGAL/SDQSPV/2017-635 du 19/07/2017 accessible à l'adresse :

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2017-635>



Chenilles de pyrale

Photos : S. Bourda – FREDON Aquitaine

- **Tigre du platane** *Corythucha ciliata*

Les adultes et les larves sont toujours présents sous les feuilles. Les populations semblent toutefois moins nombreuses que l'an dernier. Les feuilles portent les traces de dépigmentations liées à l'action des adultes mais **l'intensité des attaques reste faible à modérée.**

Evaluation du risque :

En cas de fortes populations, la production de miellat qu'engendrent les tigres peut représenter une nuisance pour les usagers. Elle est négligeable pour le moment.



Tigres adultes et larves sur feuille de platane

Photos : S. Bourda – FREDON Aquitaine

- **Mineuse du marronnier** *Camerarie ohridella*

Le vol des adultes se poursuit mais ils sont présents en quantité plus faible. La pression semble équivalente à l'année dernière.

Les plus gros effectifs de vol sont repérés mi-juin et mi-juillet.

Evaluation du risque :

Certains arbres sont fortement touchés et perdent leurs feuilles de façon prématurée.

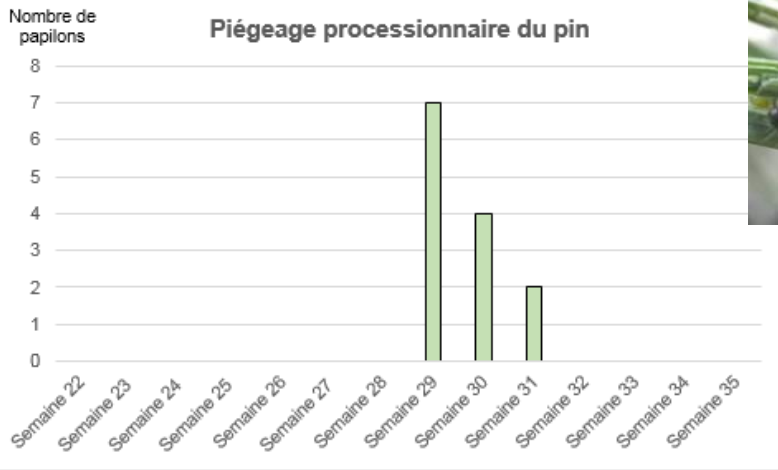


Mineuse du marronnier

Photo : S. Bourda – FREDON Aquitaine

- **Processionnaire du pin**

Les derniers papillons ont été capturés semaine 31. Le vol est survenu du 17 juillet au 04 août (semaine 29 à 31). Les effectifs de capture sont cependant faibles, mais ils semblent équivalents à l'an dernier.



Chenilles processionnaire du pin
Photos : S. Bourda – FREDON Aquitaine

Evaluation du risque :

Le vol des adultes est achevé. Les chenilles vont se développer et entameront leur procession dans l'hiver. Il n'y a pas de risque actuellement.

- **Papillon palmivore argentin *Paysandisia archon***

De nouveaux signalements du papillon ont été reçus, concernant les Landes (40) et la Gironde (33).

Rappel :

La période de vol des adultes s'étale de mai à septembre. Les œufs pondus par les femelles vont rapidement éclore et les larves naissantes vont pénétrer dans le palmier.



Paysandisia archon
Photo : H. Guérin – Bordeaux

Evaluation du risque :

Le vol des adultes va s'achever prochainement. La gestion de ce ravageur s'envisage au début de développement des chenilles (septembre-octobre).

- **Sphinx du tilleul *Mimas tiliae***

Le sphinx du tilleul est un lépidoptère. Les arbres hôtes sur lesquels il peut se retrouver sont les tilleuls, chênes, ormes, aulnes ou bouleaux.

Les 1^{ers} adultes sont visibles à partir d'avril. Les œufs sont déposés par les femelles sous les feuilles. Les chenilles s'alimentent de juillet à septembre des tissus foliaires puis descendent au sol à la recherche d'un lieu de nymphose.

Evaluation du risque :

Le sphinx du tilleul ne représente aucun risque pour la santé humaine. Les dégâts pouvant être engendrés sur les arbres sont négligeables.

Les chenilles sont actuellement à la recherche de leur lieu de nymphose. La chrysalide va passer tout l'hiver dans le sol et les papillons apparaitront au printemps suivant.



Papillon et chenille du sphinx du tilleul

Photos : S. Bourda – FREDON Aquitaine

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Jardins, espaces végétalisés et infrastructures – Edition Littoral - sont les suivantes : les collectivités de Nouvelle-Aquitaine et plus précisément les services Espaces verts, des particuliers qui font ponctuellement des signalements, la DRAAF Nouvelle Aquitaine et le Département Santé des Forêts (DSF)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "